

SÉANCE DU 04 JANVIER 2022

CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DEN HEIJER Johanna, DESPONT Annie, HOOGENBERG Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël, MALBY Patrice

Excusé : BALSE Ludovic

Secrétaire de séance : DEBIARD Michel

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 07 DÉCEMBRE 2021

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 07 décembre 2021.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les élus acceptent le principe de transfert de la compétence « organisateur secondaire de transport scolaire » au profit du SCOVAL. La délibération nécessaire sera votée lors d'une prochaine séance.

DÉLIBÉRATIONS

ENGAGEMENT DES DÉPENSES

Madame la Maire rappelle qu'une délibération acceptant d'engager des dépenses sans ordonnance préalable avait été prise avec la trésorerie de Fumel. Du fait du changement de trésorerie, la délibération doit être renouvelée pour la trésorerie de Villeneuve/Lot dont dépend désormais la commune.

Délib. 202203

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	10	10	0	0

COCON 47

Marie MARTIAL présente la candidature à l'opération COCON 47 proposé par le groupement de commandes départemental (ENR – MDE).

Au vu des enjeux concernant la transition énergétique, le Territoire d'Energie Lot-et-Garonne (TE 47)) a décidé de proposer à tous les acteurs publics d'adhérer à un Groupement de Commandes départemental ENR – MDE. La première action significative de ce groupement est l'opération Cocon 47 qui consiste à isoler les combles perdus des bâtiments publics.

L'opération se déroulera en deux phases, une première de diagnostics des combles et une deuxième concernant les travaux d'isolation. Les diagnostics seront complètement pris en charge par le TE 47 s'ils donnent lieu à des travaux. Les travaux seront pris en charge par les membres, et subventionnés en partie grâce aux CEE (Certificats d'Economie d'Energie).

Délib. 202202

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	10	10	0	0

CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION ENERGETIQUE DE TERRITOIRE D'ENERGIE LOT-ET-GARONNE (TE47)

Considérant l'enjeu que représentent aujourd'hui l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, TE 47 souhaite encourager et soutenir ses communes adhérentes dans la mise en œuvre d'une politique de bonne gestion énergétique, Une convention d'accompagnement à la transition énergétique a été élaborée pour permettre aux communes de bénéficier de l'expertise technique, juridique et administrative des services de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne afin de répondre au mieux aux exigences règlementaires et aux différents enjeux énergétiques.

Les outils mis à disposition de chaque commune, au travers de cette convention pourront porter sur :

- Le conseil et l'accompagnement par un « Econome de flux »,
- Les audits énergétiques du patrimoine bâti,
- L'accompagnement spécifique au décret tertiaire,

- L'accompagnement au développement des ENR thermiques ou électriques,
- L'accompagnement au suivi de la qualité de l'air intérieur,
- La réalisation d'images thermiques par caméra et par drone.

Les élus acceptent l'adhésion. Ils désignent Marie MARTIAL en tant qu'élue référente et Laurine BALSE en tant qu'employée référente.

Délib. 202201

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	10	10	0	0

PERSONNEL MUNICIPAL

Madame la Maire rappelle que deux employées municipales ont demandé une rupture conventionnelle de leur contrat à la date du 29 juillet et 30 juillet 2022 et que la mairie a accepté leur demande lors de la séance du 07 décembre 2021. Elle informe les élus que le SCOVAL accepte le principe de l'embauche directe d'un nouvel emploi pour tout ce qui touche aux activités de l'école à l'exclusion du restaurant scolaire : périscolaire (matin, midi et soir) et nettoyage des locaux. La commission du personnel se réunira le 13 janvier à 20h30 pour étudier les besoins et faire des propositions lors de la prochaine séance du conseil municipal.

TRAVAUX

ISOLATION

Joël LAFON présente les devis concernant l'isolation et la rénovation thermique de la salle de réunion de la salle polyvalente. Le coût de l'isolation du plafond s'élève à 2453,00 € ; celui du changement des deux radiateurs à 1032,31 €.

Par ailleurs, le coût des travaux d'isolation du plafond du préau sous la cantine est de 7280,00 €. Joël LAFON rappelle que ces travaux bénéficient de 30% de subvention de la DETR et d'un reliquat de subvention du conseil départemental.

SÉCURISATION AU MOULINAL

Madame la Maire donne le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 22 décembre 2021 en présence de représentants de CAP FUN, de membres du service des routes de Lot et Garonne et de Dordogne et d'élus des communes de Biron et Lacapelle-Biron. Elle indique que les représentations des 2 départements ont insisté sur l'urgence des travaux à réaliser pour sécuriser les piétons nombreux en période estivale : création d'un trottoir en bord de route départementale et installation de deux places traversantes surélevées. Elle précise que tous les frais sont à la charge de l'entreprise CAP FUN.

ÉCOLE

SCOVAL

Marie MARTIAL et Annie DESPONT donnent le compte-rendu de la dernière réunion du SCOVAL. Elles soulignent les réflexions en cours sur le fonctionnement et le coût des restaurants scolaires et de l'interrogation de certains élus sur les dépenses liées aux écoles en général. Les élus de Lacapelle-Biron rappellent leur attachement à l'école et leur volonté de financer ce qu'ils ne considèrent pas comme « une charge » mais « un investissement sur l'avenir ».

Les déléguées indiquent par ailleurs que l'adhésion au projet de la cantine à 1 € semble bien accueillie dans l'ensemble des communes. Celle de Lacapelle s'est déjà déclarée favorable.

RENCONTRE AVEC L'IEN

Madame la Maire informe les élus de la rencontre avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Les élus lui ont présenté le RPI et ont demandé à bénéficier du dispositif « moins de 3 ans » en zone rurale. L'IEN s'est engagé à faire remonter la demande.

BULLETIN MUNICIPAL

Marie MARTIAL en assure la rédaction et la mise en page. Il sera prêt pour la fin du mois.

BIEF DU MOULIN

Madame la Maire fait état d'une lettre de Jean-François LAFON demandant que la mairie profite des travaux sur le barrage d'alimentation du bief du moulin de Lacapelle pour installer un barrage secondaire permettant de mettre le bief à sec quand le nettoyage s'avère nécessaire. Une réunion doit avoir lieu le 07 janvier avec le technicien des eaux de la Lède auquel la question sera soumise.

CHIEN ERRANTS

Madame la Maire informe les élus de la réception de plusieurs lettres concernant des chiens errants. Un rappel à la réglementation a été adressé par internet aux habitants.

COLLECTE DES CARTONS

Madame la Maire signale que, suite au vol de la benne à carton, non remplacée par la communauté des communes, des commerçants ont demandé si le service de ramassage par la mairie pourrait être restauré. Les élus remarquent que ce service implique une demi-journée de travail de l'employé municipal ainsi qu'un aller-retour hebdomadaire vers la déchetterie, et donc un coût. Patrice MALBY propose de contacter les commerçants pour tenter de mettre en place un service d'entraide entre commerçants.

CHEMINS

André TESQUET demande si un aménagement est envisageable sur une partie du chemin rural de Barbotan.

Annie DESPONT signale un problème récurrent d'écoulement des eaux pluviales au lieu-dit Bos Laroque. La commission se rendra sur place et avisera les services de Fumel Vallée du Lot.

INFORMATIONS DIVERSES

Une réunion a lieu avec un responsable de la Poste le 13 janvier pour faire un point sur le bureau.

Les propriétaires du « The Spice Kitchen » espèrent inaugurer leur établissement le 27 janvier, ouvrir le bar dès le 28 puis la partie restaurant à la mi-février.

Plusieurs artisans sont en cours d'installation sur la commune.